

DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 €
Siège social : 5 route de Demigny
71530 FRAGNES-LA LOYERE

397 641 648 RCS CHALON SUR SAONE

Représentée par : Monsieur Michel SCHENCK, président de la société INTECH INDUSTRY, elle-même président de la société,

☒ agissant en qualité de représentant légal

☐ étant dûment habilité par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve

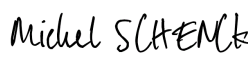
☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes

☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes

☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves

Signature

DocuSigned by:

7AB6BAAB0FA7498...

A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 €
Siège social : 5 route de Demigny
71530 FRAGNES-LA LOYERE

397 641 648 RCS CHALON SUR SAONE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 591 594 € en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 1 685 305 €.

L'associée unique décide de prélever une somme de 900 000 € sur le compte « autres réserves » ainsi doté, à titre de dividende, soit un dividende de 225 € par action, étant précisé que cette somme sera versée à une personne morale.

La mise en paiement des dividendes interviendra ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices sociaux, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL AVEC ABATTEMENT PERSONNES PHYSIQUES	DIVIDENDE GLOBAL SANS ABATTEMENT PERSONNES MORALES
31 juillet 2021	Néant	250 000 €
30 juin 2020	Néant	Néant
30 juin 2019	Néant	200 000 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'associée unique.

Fait à Lyon
Le 8 juin 2023

L'ASSOCIEE UNIQUE
Société INTECH INDUSTRY
Représentée par Monsieur Michel SCHENCK

DocuSigned by:

7AB6BAAB0FA7498...

A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 €
Siège social : 5 route de Demigny
71530 FRAGNES-LA LOYERE

397 641 648 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié exact

LE PRESIDENT

Société INTECH INDUSTRY

Représentée par Monsieur Michel SCHENCK

DocuSigned by:

Michel SCHENCK

7AB6BAAB0FA7498...

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 425 014.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 056 812.47 Euros et dégageant un bénéfice de 591 594.09 Euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, couvrant la période du 01/08/2021 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice comptable a une durée de 17 mois.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Changement de méthode sur l'évaluation des en-cours dans le cadre de l'harmonisation du groupe.

En-cours au 31 décembre 2022, sous déduction des travaux constatés d'avance, selon la même méthode que la clôture au 31 juillet 2021 : 104 405 euros (En-cours théoriques

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

pour information).

En cours au 31 décembre 2022, sous déduction des travaux constatés d'avance, selon la méthode du groupe avec une marge à l'avancement : 465 486 euros (En-cours comptabilisés au 31 décembre 2022).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	58 473		40 199
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	133 183		31 659
Installations générales agencements aménagements divers	12 211		
Matériel de transport	200 982		62 174
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	75 549		15 974
TOTAL	421 925		109 807
Prêts, autres immobilisations financières	19 585		4 559
TOTAL	19 585		4 559
TOTAL GENERAL	499 983		154 565

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		19 021	79 650	79 650
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		5 315	159 526	159 526
Installations générales agencements aménagements divers			12 211	12 211
Matériel de transport		12 081	251 075	251 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		13 466	78 057	78 057
TOTAL		30 863	500 869	500 869
Prêts, autres immobilisations financières			24 144	24 144
TOTAL			24 144	24 144
TOTAL GENERAL		49 884	604 664	604 664

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	48 487	2 544	18 705	32 326
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	105 346	23 694	5 315	123 725
Installations générales agencements aménagements divers	7 789	933		8 721
Matériel de transport	129 862	50 141	8 796	171 207
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 647	15 195	13 466	55 375
TOTAL	296 643	89 962	27 578	359 028
TOTAL GENERAL	345 130	92 507	46 282	391 354

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 544				
Instal.techniques matériel outillage indus.	23 694				
Instal.générales agenc.aménag.divers	933				
Matériel de transport	50 141				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 783	8 411			
TOTAL	81 551	8 411			
TOTAL GENERAL	84 095	8 411			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	24 950	13 012	24 950		13 012
TOTAL	24 950	13 012	24 950		13 012
TOTAL GENERAL	24 950	13 012	24 950		13 012
Dont dotations et reprises d'exploitation		13 012	24 950		

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	24 144	24 144	
Autres créances clients	1 577 897	1 577 897	
Personnel et comptes rattachés	4 540	4 540	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20	20	
Taxe sur la valeur ajoutée	58 801	58 801	
Débiteurs divers	14 124	14 124	
Charges constatées d'avance	37 362	37 362	
TOTAL	1 716 887	1 716 887	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	648 389	648 389		
Personnel et comptes rattachés	266 913	266 913		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 408	167 408		
Impôts sur les bénéfices	71 194	71 194		
Taxe sur la valeur ajoutée	301 702	301 702		
Autres impôts taxes et assimilés	14 458	14 458		
Autres dettes	1 030	1 030		
Produits constatés d'avance	54 908	54 908		
TOTAL	1 526 003	1 526 003		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	45.0000	4 000			4 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial acheté	7 622			7 622	
Total	7 622			7 622	

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
AVOIRS A RECEVOIR FOURNISSEURS	9 180
FACTURES A ETABLIR CLIENTS	24 914
CPAM	133
TICKETS RESTAURANT	28
Total	34 255

Détail des charges à payer

	Montant
SOUS TRAITANCE	11 090
FOURNITURES CONSOMMABLES	14 214
ELECTRICITE GAZ	1 397
CARBURANT	242
HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	546
HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES	5 640
TELEPHONE	3
SERVICES BANCAIRES	3 139
HONORAIRES AVOCAT	1 325
FRAIS DE DEPLACEMENTS	71
ASSURANCES	474
EAU	346
ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 224
LA POSTE	173
MAINTENANCE INFORMATIQUE	989
COMPLEMENT DE REMUNERATION	6 849
CONGES A PAYER	116 042
RTT A PAYER	671
INDEMNITE DE STAGE	300
SOLDE TAXE APPRENTISSAGE	1 313
CHARGES SUR COMPLEMENT DE REMUNERATION	2 740
CHARGES SUR CONGES A PAYER	46 417
CHARGES SUR RTT A PAYER	268
TVTS	3 559
CVAE	2 845
COREM	2 109
COMITE ENTREPRISE	1 030
COMPLEMENT DE REMUNERATION Y COMPRIS PPV	55 200
CHARGES SUR COMPLEMENT DE REMUNERATION	4 800
Total	285 016

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	109		
CADEAUX CLIENTS	355		
VETEMENTS DE TRAVAIL	11 835		
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 604		
LOCATIONS	1 373		
DOCUMENTATION	67		
PUBLICITE	550		
MAINTENANCE INFORMATIQUE	6 849		
COTISATIONS	73		
TELEPHONE	441		
ELECTRICITE	5		
FOURNITURES	306		
SECURITE	1 114		
CREDIT BAIL	5 905		
ENTRETIEN BATIMENT	526		
PUBLICITE	207		
ASSURANCES	5 019		
SACEM	4		
TICKETS RESTAURANT	20		
Total	37 362		

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
TRAVAUX	54 908		
Total	54 908		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				224 855	224 855
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				77 721	77 721
- dotations de l'exercice				39 894	39 894
Total				117 615	117 615
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				96 414	96 414
- exercice				60 027	60 027
Total				156 441	156 441
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				30 295	30 295
- entre 1 et 5 ans				43 820	43 820
Total				74 115	74 115
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2 606	2 606
- entre 1 et 5 ans				1 498	1 498
Total				4 104	4 104

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	68 177
45 à 54 ans	11 à 20 ans	51 276
35 à 44 ans	21 à 30 ans	50 071
moins de 35 ans	plus de 30 ans	14 607
Engagement total		184 131

ANNEXE

Exercice du 01/08/2021 au 31/12/2022

Hypothèses de calculs retenues

Départ volontaire à 62 ans
Droits accumulés avec projection salariale
Rotation lente - Taux d'actualisation 1,50%

Les engagements retraite sont évalués à 185 700 euros en droits théoriques au 31 décembre 2022.

La provision y compris les charges patronales s'élèverait à 184 131 euros au 31 décembre 2022.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Un versement volontaire pour provision IFC a été fait sur l'exercice clos le 30 juin 2019 pour un montant de 100 000 euros. Suite à l'utilisation de fonds sur l'exercice, il reste un disponible de 89 569 euros.

A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 €
Siège social : 5 route de Demigny
71530 FRAGNES-LA LOYERE

397 641 648 RCS CHALON SUR SAONE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS

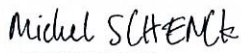
LE 31 DECEMBRE 2022

Certifié exact

LE PRESIDENT

Société INTECH INDUSTRY

Représentée par Monsieur Michel SCHENCK

DocuSigned by:

7AB6BAAB0FA7498...

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 17	
Adresse de l'entreprise 5 ROUTE DE DEMIGNY 71530 FRAGNES		Durée de l'exercice précédent* 13	
Numéro SIRET* 39764164800019		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31122022	
		N-1, 31072021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF 72 028	
Fonds commercial (1)		AH 7 622	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR 159 526	
Autres immobilisations corporelles		AT 341 343	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH 24 144	
TOTAL (II)		BJ 604 664	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP 520 394	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 1 577 897	
Autres créances (3)		BZ 77 485	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF 998 568	
Charges constatées d'avance (3)*		CH 37 362	
TOTAL (III)		CJ 3 211 705	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 3 816 369	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 24 144	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A.R.T INDUSTRIE BOURGOGNE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :18.0...00.0.....)	DA	180 000	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	2 695	2 695
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	18 000	18 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 093 711	399 781
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	591 594	943 929
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 886 000	1 544 406
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	13 012	24 950
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	13 012	24 950
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	648 389	740 983
	Dettes fiscales et sociales	DY	821 676	1 083 650
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 030	4 660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	54 908	128 573
	TOTAL (IV)	EC	1 526 003	1 957 866
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 425 015	3 527 221
RENVOS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 526 003	1 957 866
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.